



EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN 2014

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Affaires Culturelles

L'an deux mille quatorze le vingt six juin à dix huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Député du Var.

Nombre de Membres		
Affiliés au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
63	63	63

PRÉSENTS :

AUDIBERT-TROIN Olivier, PIANETTI Claude, LECOINTE Jacques, ALEMAGNA Claude, PARLANTI Alain, BOYER Liliane, MARCY Valérie, PIERRUGUES Gérald, GALLIANO Gilbert, GRAS Raymond, MARTIN Hugues, MARIA Daniel, MATRAS Fabien, FANELLI Nicole, ROUVIER Georges, BALDECCHI Serge, BACQUET Yves, AMBROSINO Franck, AMOROSO Anne-Marie, AUGUIN Jutta, CARZOLI Max, CAYMARIS Alain, CERET Stéphan, CHALOT-FOURNET Christine, CHARDES Bernard, COLLOMBAT Caroline, DUFOUR Sophie, FIORINI Francine, FRANCIN Sylvie, GUELLATI Malika, GUIOL Marie-Christine, HAINAUT Alain, LE POULAIN Yves, LOEW Grégory, MARCEL Frédéric, MENET André, MICHEL Jacques, MOMBAZET Jean-Pierre, NICOLETTI Christine, PELASSY Michèle, PREMOSELLI Christine, REGAZZETTI Francine, REIG Laure, ROUX Régis, RUDNIK Thierry, SANTONI Jean-Daniel, SENES Sylvain, SONNEVILLE David, VECCHIO Valéria, VIGIER Alain

Objet de la délibération:
**Enseignement
artistique - Ecoles
de musique - Tarifs**

REPRÉSENTÉS :

Bernard CHILINI pouvoir à Caroline COLLOMBAT, Christophe CARRIERE pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Alain BOUCHER pouvoir à Jacques LECOINTE, Gilbert BOUZEREAU pouvoir à Sylvie FRANCIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Brigitte DUBOIS pouvoir à David SONNEVILLE, Nathalie GONZALES pouvoir à Alain PARLANTI, Mathilde KOUJIDECOURT pouvoir à Alain VIGIER, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Liliane BOYER, Florence LEROUX pouvoir à Sophie DUFOUR, Sandrine MARY-BOUZEREAU pouvoir à Frédéric MARCEL, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Richard STRAMBIO pouvoir à Christine PREMOSELLI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Fabien MATRAS

RAPPORTEUR : Madame Nicole FANELLI

Communauté d'Agglomération
Dracénoise

Affiché le 11/7/2014

Transmis le : 11/7/2014

Au Représentant de l'État,
conformément aux dispositions
de la loi du 2 mars 1982

Affiché le
Communauté d'Agglomération
Dracénoise

L'ouverture du nouveau conservatoire d'agglomération, au sein du pôle culturel Chabran de Draguignan à la rentrée scolaire 2014, complète et renforce le réseau des écoles de musique communautaires (Callas, Le Muy, Lorgues, Trans-en-Provence et Vidauban), en proposant notamment, un enseignement artistique en danse contemporaine et théâtre.

La tarification pratiquée pour les différentes activités proposées par le réseau des écoles ainsi constitué, est modifiée comme suit à compter de septembre 2014 :

	RESIDENT CAD	RESIDENT HORS TERRITOIRE CAD
ENSEIGNEMENT MUSICAL :		
Tarifs Trimestriels		
Solfège (sans pratique instrumentale)	40 €	50 €
Cours individuel		
La pratique d'un instrument ouvre gratuitement l'accès au cours de solfège collectif		
- Jeune (jusqu'à 18 ans)	85 €	110 €
- Adulte	110 €	150 €
Cours enfant (jusqu'à 6 ans) d'initiation instrumentale	45 €	60 €
Pratique d'un 2ème instrument	45 €	50 €
Cours collectif éveil musical	35 €	40 €
Classe d'ensemble :		
- pour les personnes inscrites en cours individuels, tels que définis précédemment (une seule inscription à cette classe par adhérent est possible)	Gratuit	Gratuit
- pour les participants à cette seule activité musicale pour une classe <i>d'une durée de 30 minutes</i>	25 €	35 €
- pour les participants à cette seule activité musicale pour une classe <i>d'une durée d'une heure et plus</i>	55 €	80 €

	RESIDENT CAD	RESIDENT HORS TERRITOIRE CAD
Tarifs Trimestriels		
DANSE - activité proposée au conservatoire uniquement		
▶ Cycle de formation danse contemporaine :		
- Jeune (jusqu'à 18 ans)	85 €	110 €
- Adulte	110 €	150 €
▶ Eveil aux rythmes par la danse enfant jusqu'à 6 ans	45 €	60 €
THEATRE - activité proposée au conservatoire uniquement		
- Jeune (jusqu'à 18 ans)	85 €	110 €
- Adulte	110 €	150 €

Le principe de dégressivité lors de l'inscription de plusieurs enfants d'une même famille ou d'un conjoint sera applicable, selon le barème suivant :

	RESIDENT CAD	RESIDENT HORS TERRITOIRE CAD
	Tarifs Trimestriels	
2ème enfant	64 €	90 €
3ème enfant et suivant	53 €	80 €
Conjoint (tarif plein)	85 €	110 €
Conjoint 1er enfant	64 €	90 €
Conjoint 2ème enfant et suivant	53 €	80 €

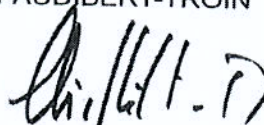
La perception des droits s'effectuera trimestriellement.

En conséquence et au vu de l'avis de la commission Culture, réunie le 11 juin 2014, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir approuver la tarification proposée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 60 voix pour, 3 abstentions : AMBROSINO Franck, RUDNIK Thierry, VECCHIO Valéria, décide d'adopter cette délibération.

Fait à Draguignan, le jeudi 26 juin 2014

Olivier AUDIBERT-TROIN



Président
Député du Var

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de l'autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois vaut rejet.